

## RAPPORT N°22 : PRÉSENTATION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE INTERCOMMUNAL ET PLAN D' ACTIONS 2024/2026

Vu la délégation de la compétence « mobilité » à la région AURA la désignant comme AOML ;

Vu la convention de coopération sur la compétence « mobilité » avec la région AURA ;

Vu la délégation de la compétence « Mobilité active » à Ambert Livradois Forez par la région AURA

Vu l'Appel à Projet « À vélo 2 » dont ALF est lauréate depuis le 14 Septembre 2021 ;

Vu le « Plan Vélo » d'Ambert Livradois Forez ;

### **Le vélo est au croisement des différentes politiques intercommunales : mobilité, tourisme, sport et loisirs, enfance-jeunesse, énergie...**

Depuis le début du mandat, le déploiement du vélo dans toutes ces dimensions est un enjeu transversal fort pour ALF.

Dans ce contexte, lauréate de l'appel à projet « À Vélo 2 en 2021 », la Communauté de communes porte un plan d'actions sur 3 ans pour développer la mobilité dite « active » sur le territoire intercommunal.

### **La mobilité, un enjeu majeur pour ALF**

Comme de nombreux territoires ruraux et de moyenne montagne, la voiture est le moyen le plus plébiscité pour effectuer ses déplacements, alors même que le **secteur routier est le 2<sup>ème</sup> émetteur d'émissions de GES** en local.

Aujourd'hui, certaines difficultés sont déjà présentes sur le territoire puisque 20% des ménages sont en situation de **précarité énergétique** à cause du coût des carburants (soit 2 591 ménages).

Pourtant lorsqu'on regarde les flux réalisés au quotidien, les distances parcourues restent relativement faibles (seuls 17% des flux domicile-travail sont externes au territoire). En effet, **1 trajet domicile-travail sur 2 fait moins de 5 km**. Quant aux trajets domicile-école, **44% se réalisent au sein de la commune de résidence**. Enfin, Ambert Livradois Forez s'organise en plusieurs bassins de vie, permettant à **3 habitants sur 4 de vivre à moins de 30 minutes à vélo d'un pôle de services et de commerces**.

**Des alternatives à la voiture sont donc possibles** et peuvent être des portes d'entrée pour amorcer le virage de la résilience climatique.

### **Faire du vélo un facteur d'attractivité territoriale**

**Proposer un cadre de vie agréable** est un facteur d'attractivité essentiel, et cette condition passe par la prise en compte du changement climatique : **un territoire résilient ayant amorcé la transition énergétique en sera d'autant plus attractif**.

L'attractivité des territoires se construit également à partir **d'une culture locale et d'activités emblématiques**. Pour Ambert Livradois Forez, **le vélo est un élément stratégique** sur lequel s'appuyer.

Avec ses 950 km balisés, le territoire fait partie du **plus grand espace VTT-FFC de France en nombre de kilomètres**. Chaque année, c'est également le théâtre de **plusieurs courses cyclistes de renom** (Cyclo les Copains, Tour du Pays d'Olliergues).

Dans le cadre de l'appel à projets « À Vélo 2 », **ALF a lancé en juillet 2022, l'élaboration d'un schéma directeur cyclable (SDC) à l'échelle intercommunale, pour disposer d'une stratégie ambitieuse en la matière, sur le temps long (2023-2033)**. Les différents documents liés au schéma directeur cyclable sont joints au projet de délibération.

**Pour la mise en œuvre de ce schéma à court terme, un plan d'actions pour la fin de mandature (2024/2026) est proposé :**

### **AXE 1 – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES PROJETS**

**Coût total : 60 000 €**

- **Poste chargée de mission à pérenniser à partir d'avril 2025 : 40 000 € / an**

### **AXE 2 – CONSTRUIRE UNE IDENTITE FORTE « ALF : TERRE DE VELO »**

**Coût total : 9 000 €**

- **Valoriser les temps forts sur la mobilité active : 3 000 € / an**

### **AXE 3 – DEVELOPPER LA PRATIQUE PAR DES SERVICES DE PROXIMITE**

**Coût total : 105 000 €**

- **Service LLD : 30 000 € en 2023 (déjà réalisé) et 5 000 € en 2024 (investissement)**
- **Aide à l'achat : 12 500 € / an pour 2023-2024-2025 puis 7 500 € en 2026**
- **Savoir Rouler : coordination dispositif / interlocuteur financement**
- **Atelier de sensibilisation : 1 000 € / an**
- **Cyclo-bus : 22 000 € (investissement)**

### **AXE 4 – AMENAGER LE TERRITOIRE**

**Coût total : 80 000 €**

- **Jalonnement d'itinéraires : en fonction des projets des communes**
- **Révision des plans de circulation : en fonction des projets des communes**
- **Aménagement des ZA : inclus dans les projets du pôle économie**
- **Stationnement vélo : 80 000 €**
- **Valorisation de circuits touristiques : en fonction des projets des communes**

**COÛT TOTAL : 254 000 €**

Sur proposition du Président,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- de prendre acte et valider le niveau d'ambition du schéma directeur cyclable ;
- d'approuver les principes de mise en œuvre de ce schéma directeur cyclable pour la fin du mandat ;
- - d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents dans le cadre de la mise en œuvre de ce schéma directeur cyclable.